REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Communautaire

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2019/117

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

L'An deux mille dix-neuf et le **mardi 10 décembre à 18 heures 00,** le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 28 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au nouveau siège de la CCVO, 26 rue d'Arros à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

Mme CLAVIER donne procuration à M. SARTHE
M. VISSE donne procuration à M. MARTIN
Mme TOUTU donne procuration à M. MOUNAUT

REÇU
le 12 DEC. 2019
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Secrétaire de séance : M. MOUNAUT

OBJET : FINANCES - BUDGET AUTONOME ABATTOIR – AFFECTATION DU RESULTAT 2018

RAPPORTEUR : FERNAND MARTIN, Vice-président

Annule et remplace la délibération n° 2019/10 du 12 février 2019.

Réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président, après avoir approuvé le compte administratif du budget autonome ABATTOIR de l'exercice 2018 le 12 février 2019,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2018 de :		**34 861,79 €**
+ Un excédent reporté 2017 de :		**37 282,76 €**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		**72 144,55 €**
- un déficit d'investissement de :	-	**36 805,78 €**
- un déficit des restes à réaliser de :	-	**31 470,00 €**
Soit un déficit de financement de :	-	**68 275,78 €**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCEDENT		**72 144,42 €**
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)		**68 275,78 €**
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)		**3 868,64 €**
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	-	**36 805,78 €**

Le Président

Jean-Paul CASAUBON

Communauté de communes Vallée d'OSSAU 64260 ARUDY